



LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 31 janvier 2023

L'an deux mille vingt trois, le trente et un janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du vingt cinq janvier deux mille vingt trois, sous la présidence de Monsieur LEJEUNE, Maire.

Présents : MM LEJEUNE, FILLOUX, DELANNE, NADAUD-MONTAGNAC, AUDOUSSET, MOUTAUD, VITTE, AUCLAIR-DECOURSIER, VIARD, CASTILLE, BIENVENU, DONY, MARTIN, KERSEKENS, RIGAUD, GUERET, BORIE, VINCENT, VALADOUR, LEPINE, JOFFRE, LAVAUD, JAMMOT, VIRAVAUD, ALLARD, LEROY
formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

Madame Fabienne LUGUET a donné pouvoir à Monsieur Julien DELANNE
Monsieur Régis MATHIEU a donné pouvoir à Monsieur Julien BORIE

Absente : Madame Sophie MARNIER

Monsieur Julien BORIE est désigné secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	: 29	Votes pour	: 28
Nombre de membres présents et représentés	: 28	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 28	Abstention	: 0

Objet : Tarifs 2023 Microlab

La micro-folie vient de s'équiper d'un Fablab. Ainsi, il convient de fixer les tarifs.

LIBELLES	TARIFS 2023			
			Standard	Réduits
Abonnement annuel				
Particuliers (réduits : scolaires; étudiants, chomeurs)			15,00 €	10,00 €
Etablissements scolaires de la Souterraine			gratuit	
Autres établissements scolaires			15,00 €	
MJC			gratuit	
Association Sostranienne			10,00 €	
Autres associations			15,00 €	
Entreprise			50,00 €	
Entreprise de - de 3 ans ou auto- entrepreneur			15,00 €	
Collectivités			50,00 €	
Ateliers groupe				
			Adhérents	Non adhérents
1 Atelier (matériaux compris entre 1 et 6 personnes)		personne	5,00 €	10,00 €
1 Atelier spécifique (hors matériaux compris entre 1 et 6 personnes).		personne	Gratuit	5,00 €
Formations				
Formation logiciel			Gratuit	
Visite				
Visite Fab Lab et découverte machines			Gratuit	
Réserver une machine mobile				
Casque VR	structure de La Souterraine	journée	10,00 €	
Consommables les prix sont arrondis au 0,50 € supérieur				
		Unité de vente	Adhérents	Non adhérents
carnet 20 tickets (valeur ticket 0,50 €)		carnet	10,00 €	
Forfait utilisation machine (par heure commencée)		heure / machine	Gratuit	5,00 €
Imprimante 3D Sidewinder Artillery X2	Filament 3D 10g	10 g	1,00 €	2,00 €
découpeuse Vinyle Silhouette 4	Flex et adhésif.	feuille (24/24)	1,00 €	2,00 €
	Papier/carton	feuille (24/24)	0,50 €	1,00 €
	Feutrine	feuille (24/24)	0,50 €	1,00 €
	Tissu		Gratuit	
Machine à coudre	Fils de couture.	5 000 points	1,00 €	2,00 €
Machine à badger	badges	badge	0,50 €	1,00 €

Sens du vote :

Adoption

Rejet

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le premier février deux mille vingt trois

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20230131-2023-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/02/2023

Publication : 02/02/2023

Le Maire,

Etienne LEJEUNE

Publié le 2 février 2023

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.